

FEUILLE DE NOTATION DE L'ÉVALUATION POUR LES NOTES CONCEPTUELLES DE PRÉSENTATION

Une feuille de notation de l'évaluation pour les notes conceptuelles (NC) doit être complétée pour toutes les notes reçues. Un numéro de contrôle sera attribué par le responsable du programme du fonds AfE à toutes les notes conceptuelles reçues. Les NC qui obtiennent une réponse « Non » dans la section de conformité ne doivent pas poursuivre le processus d'évaluation. Dans ce cas, la feuille de notation sera archivée avec la proposition dans les dossiers CBF. Les sections sur l'organisme demandeur et la démarche du projet doivent être évaluées individuellement par plus d'une personne. La note finale attribuée à la proposition sera la moyenne arithmétique des notes individuelles obtenues. La note maximale est de 85 points, dont 60 correspondent à la démarche du projet et 25 à l'organisme demandeur.

Titre du projet :	
Numéro du projet : <i>(attribué par le fonds AfE)</i>	

Conformité <i>Pour que la NC poursuive le processus d'évaluation, toutes les réponses de cette section doivent être « Oui ». Doit être complété par le fonds AfE.</i>				
Le formulaire de la NC est-il complet ?	Oui		Non	
Les annexes requises sont-elles jointes ?	Oui		Non	
Le demandeur est-il admissible ?	Oui		Non	
La zone géographique est-elle admissible ?	Oui		Non	
Le projet est-il relatif à un ou plusieurs objectifs définis par le fonds AfE ?	Oui		Non	
Le projet proposé (ou l'une de ses activités) figure-t-il sur la Liste d'exclusion ?	Oui		Non	

Démarche du projet <i>Attribuez à chaque aspect une note de 1 à 5, avec : 1 – absent ou peu clair , 2 – insatisfaisant, 3 – partiellement satisfaisant, 4 – satisfaisant, 5 – pleinement satisfaisant</i> <i>Doit être complété par le fonds AfE.</i>		
Aspects de l'évaluation	Note	Commentaires (le cas échéant)
Le projet présente-t-il une logique d'intervention claire, cohérente et techniquement réalisable, visant à réduire les risques climatiques identifiés au travers d'interventions d'AfE et/ou de solutions hybrides ?		
Le projet soutient-il des politiques et stratégies nationales ou régionales ?		
Le projet relie-t-il des activités sur le terrain avec d'autres de plus haut niveau (par ex. action politique, évolution des pratiques d'affaires, mécanismes de financement durable) dans le but de promouvoir un changement structurel et durable ?		
Est-ce que le projet poursuit, reproduit ou élargit une approche déjà mise à l'essai et qui a connu le succès ; ou montre clairement des synergies avec d'autres activités dans la région ?		
Le projet définit-il clairement des bénéfices en matière d'adaptation climatique qu'il atteindra grâce à des interventions d'AfE/des solutions hybrides ?		
Le projet bénéficie-t-il à des groupes vulnérables (p. ex. populations traditionnelles, femmes, jeunes), ou est-il axé sur les questions de genre et les perspectives des jeunes ?		
Le projet crée-t-il de nouvelles capacités pour les OSC de la région, qui contribueront à leur soutenabilité à long terme ?		
Le projet inclut-il les intervenants ou partenaires (y compris le soutien politique) nécessaires au succès de sa mise en œuvre ?		
Le projet intègre-t-il des connaissances autochtones et locales de façon à respecter les principes de consentement libre, préalable et informé et à assurer une adaptation efficace et appropriée à l'échelle locale ? assurer une adaptation efficace et appropriée à l'échelle locale		

Le projet tire-t-il parti d'autres ressources financières et techniques ?		
La relation entre le budget estimatif du projet et ses activités est-elle cohérente ?		
Est-ce que le projet réduit les arbitrages et optimise les avantages en matière de développement et de conservation ? but pour éviter des impacts sociaux et environnementaux négatifs involontaires		

Organisme demandeur <i>Attribuez à chaque aspect une note de 1 à 5, avec : 1 – absent ou peu clair , 2 – insatisfaisant, 3 – partiellement satisfaisant, 4 – satisfaisant, 5 – pleinement satisfaisant</i> <i>Doit être complété par le fonds AfE.</i>		
Aspects de l'évaluation	Note	Commentaires (le cas échéant)
L'organisme demandeur a-t-il de l'expérience dans la mise en œuvre de projets dans la zone géographique ciblée ?		
L'organisme demandeur a-t-il de l'expérience dans l'intervention d'AfE proposée ?		
L'organisme demandeur a-t-il déjà géré des projets avec des budgets similaires au montant demandé ?		
Le demandeur dispose-t-il d'un système pour gérer les risques environnementaux, sociaux et relatifs au changement climatique ?		
Le demandeur est-il une organisation caribéenne, au sens où il est enregistré dans un pays des Caraïbes et travaille dans cette région ?		